



TOMBOLA

Le règlement



La Ludothèque associative La Marelle
représentée par son Président Maxime VALLET
Siège social : 2 rue de la violette – 81 000 ALBI

organise une tombola dans le cadre du 11^{ème} GLOOSE FESTIVAL du jeu d'Albi qui se déroulera du 10 au 12 octobre 2025 à la salle événementielle de Pratgraussals.

Planning des tirages et lots à gagner affichés au point info du festival

- Deux tirages le samedi dont un à destination des enfants.
- Deux tirages le dimanche dont un à destination des enfants.

Lots à gagner = divers jeux ou jouets, bons cadeau, adhésions à la ludothèque...

Prix : 1€00 le ticket ou 2€00 les 3 tickets

- Nombre de tickets par tirage : illimité



Un tirage correspond à une des couleurs de tickets souches numérotés.

- Achat de tickets possible pour plusieurs tirages différents.
- Les numéros gagnants seront annoncés sur le festival.

L'attribution des lots sera faite dans l'ordre décroissant des valeurs (1^{er} ticket tiré = valeur la plus grande).

Les lots non réclamés pourront être retirés à la ludothèque La Marelle **au plus tard le samedi 29 novembre 2025**, sur présentation du ticket gagnant.

La liste des tickets gagnants non distribués sur le festival sera publiée sur le site du Gloose Festival du jeu d'Albi (www.gloose-festival.com) et Facebook.



Les profits réalisés par la tombola participent au financement du Gloose Festival du jeu d'Albi.

